

collectif@citoyenbrehal.fr  
<http://citoyenbrehal.fr>

Objet : Propositions d'aménagement à court-terme visant à sécuriser la liaison piédestre et cyclable entre Bréhal et Saint-Martin.

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus,

Nous nous permettons de vous adresser quelques propositions visant à améliorer la sécurité des piétons et cyclistes circulant entre Bréhal et Saint-Martin via le chemin favorisant les mobilités actives.

En l'état, certaines zones, à défaut de visibilité et de signalisation, présentent un fort risque d'accident. Très fréquentée, notamment par les familles et enfants, cette voie ne peut malheureusement pas être empruntée sans inquiétude.

Dans l'attente d'une solution à long terme, il nous paraît important de prévenir de possibles accidents par certains aménagements modestes pouvant être mis en œuvre rapidement ; vous pourrez trouver ces propositions d'aménagement en annexe du présent courrier.

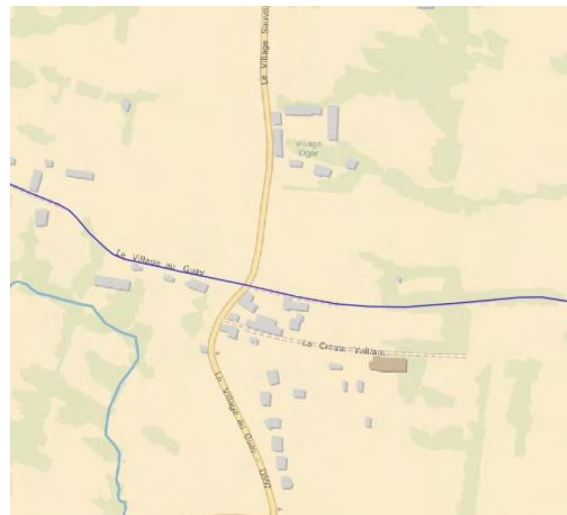
Nous restons bien sûr disponibles pour tout échange avec vous et vos équipes sur le sujet. Nous réfléchissons par ailleurs à d'éventuelles solutions à plus long terme visant à promouvoir la sécurité et le confort, et sommes vivement intéressés par tout projet concernant la prolongation de ce chemin d'accès à la plage.

Bien à vous,

Olivier Massot, David Bourget, Alain Duval, Brunehilde Janot

Pour Le Collectif Citoyen.

# Carrefour CFMA – RD597 (Village au Gué)



## En l'état

Le carrefour entre le CFMA et la RD597 présente un danger important de par :

- L'absence de visibilité pour les automobilistes
- La présence d'un virage de faible rayon à 40m au sud
- L'absence de marquage au sol et de signalisation pour les automobilistes

## Nos propositions

Afin de sécuriser ce carrefour à court terme, nous proposons :

- L'installation de ralentisseurs de type coussins flottants
- L'installation de panneaux d'avertissements, comme les panneaux A21 ou A13a
- Un marquage au sol matérialisant le croisement des voies



Panneau A21



Panneau A13a



Exemple de marquage au sol

# Carrefour CFMA – RD135 (La Sablonnière)



## En l'état

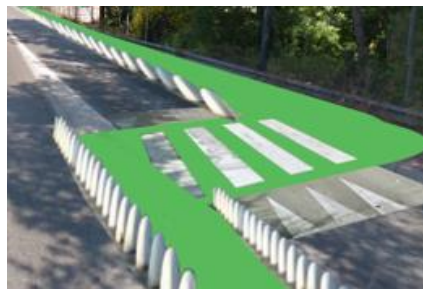
Le carrefour entre le CFMA et la RD135 présente un danger important de par :

- L'absence de visibilité pour les automobilistes et les piétons et cyclistes, en particulier lorsque ces derniers vont dans la direction de Bréhal.
- La vitesse généralement élevée des automobilistes (route rectiligne)
- L'absence de marquage au sol et de signalisation pour les automobilistes
- Le segment de 18m environ au cours desquels piétons et cyclistes n'ont pas d'autre option que de circuler sur la route départementale.

## Nos propositions

Afin de sécuriser ce carrefour à court terme, nous proposons :

- L'installation d'un ralentisseur de type chicane avec priorité aux automobilistes circulant dans le sens Nord/Sud, ce qui permettrait à la fois d'offrir une voie réservée aux cyclistes et piétons et de faire ralentir les automobilistes.
- L'installation de panneaux d'avertissements, comme les panneaux A21 ou A13a, et d'un marquage au sol.



Exemples de chicane couplées à des voies piétonnes / cyclistes

## Jonction CFMA – RD345



### En l'état

La jonction entre le CFMA et la RD345 présente un danger très important de par :

- L'absence de visibilité pour les automobilistes et les piétons et cyclistes, en particulier lorsque ces derniers vont dans la direction de Saint-Martin de Bréhal.
- La vitesse généralement élevée des automobilistes
- L'absence de marquage au sol et de signalisation pour les automobilistes
- L'obligation de traverser, due à la présence du fossé

### Nos propositions

Afin de sécuriser cette jonction à court terme, nous proposons :

- L'installation de ralentisseurs de type coussins flottants
- L'installation de panneaux d'avertissements, comme les panneaux A21 ou A13a, et d'un marquage au sol.
- Un terrassement sommaire de la bordure nord permettant d'y circuler à vélo ou avec une poussette, et une séparation physique avec la route.



Exemples de bordure aménagée

# Franchissement du Pont Bailey



## En l'état

Le franchissement du pont présente un danger important de par :

- L'absence de visibilité pour les automobilistes et les piétons et cyclistes
- L'impossibilité d'utiliser le trottoir pour les cyclistes

## Nos propositions

Afin de sécuriser ce franchissement, nous proposons :

- Une réduction de la vitesse autorisée
- Des ralentisseurs de type coussin flottant de chaque côté du pont
- Un panneau rendant obligatoire l'utilisation de l'avertisseur sonore
- Une priorité donnée aux vélos



Un panneau rendant obligatoire  
l'avertisseur sonore